



Avoir un titre de sejour vie privee et familiale

Par **aymeno86**, le **07/12/2012 à 20:37**

Bns a tt rnJe veux bien que vous m'aider a trouver une solution a mon problème qui changer ma viernJe suis tunisien je vie avec ma compagnie depuis deux ans je suis pere d'un enfant francais.ma question c'est que j'ai le droit d'avoir un titre de sejour sachant que j'ai entrer en france sans visa et j'ai une obligation de quitter le terretoir francais rnMerci a tous

Par **Nicole29**, le **07/12/2012 à 21:56**

Bonjour,rnLa réponse est non, si vous êtes entrés en France sans visa + OQTF. Par contre, si vous seriez entré avec un visa ça aurait tout changé.